

Les cinq chapitres suivants présentent ensuite aux lecteurs un ensemble de règles générales, touchant davantage la structuration même des descripteurs. Les auteurs y définissent ainsi divers types de descripteurs : simples, composés, génériques et spécifiques. L'on traite également d'un certain nombre de techniques telles l'inversion, la subdivision, l'emploi de spécificateurs, l'utilisation de signes orthographiques ou de ponctuation, l'emploi du singulier et du pluriel. Par la suite, des règles plus spécifiques visent à clarifier l'usage de certains mots : adjectifs, noms de personnes, termes génériques (par exemple : congrès, colloque, rencontre, sommet, etc.), chiffres arabes ou romains, noms de lieux. Chaque règle est décrite sommairement mais, généralement, l'exemple proposé supplée au texte parfois trop succinct.

Fruit d'une indexation pratiquée depuis plus d'une décennie, le guide offre également des listes de descripteurs normalisés ; l'une se rapportant à l'utilisation du singulier et du pluriel, les autres présentant des ensembles géopolitiques. Enfin, le guide se termine sur la présentation des répertoires bibliographiques *Radar* et *Index de l'actualité vue à travers la presse écrite* et précise leur élaboration.

Doté d'une table des matières suffisamment détaillée, le guide se consulte aisément et permet à l'indexeur de retracer rapidement la ou les règles auxquelles il veut se référer.

Néanmoins, si les auteurs réussissent assez bien à mettre en ordre, à classer les différentes règles dont ils se sont progressivement dotés au cours de leur pratique, le guide qu'ils ont élaboré contribue cependant à maintenir le fait que toute opération d'analyse documentaire n'est pas simple, qu'elle suppose ou supposera un jour des normes, des décisions si ce n'est à priori, du moins souvent à posteriori ; en somme des choix subjectifs. Dès lors, peut-on vraiment parler d'indexation libre ? Qu'en reste-t-il au bout du compte ? À partir du moment où l'on doit se baser, pour le choix des descripteurs, sur le vocabulaire employé par les auteurs certes, mais aussi sur un vocabulaire consacré par l'usage, proche d'un sens courant, normalisé, à partir du moment où l'on écarte un vocabulaire jugé trop marginal, à partir du moment où l'on doit également tenir compte de la formulation possible du chercheur, qu'est devenu le principe primordial, « l'impératif de décrire objectivement le contenu essentiel d'un document » (p. 2) ?

En ce sens, les auteurs ne réussissent pas tout à fait à nous convaincre que les principes de base qu'ils dégagent sont propres à l'indexation libre. Car, pour tout analyste qui pratique l'indexation, libre ou contrôlée, le problème demeure essentiellement le même : comment offrir à des individus, à la recherche d'une documentation pertinente, des textes qui satisferont leur demande. Toute la difficulté de cette opération de transcription, de transmission d'information tient dans l'ambiguïté

d'une position qui oscille, balance entre le texte à analyser et sa demande éventuelle, et son but colossal, utopique peut-être, de satisfaire pleinement les deux.

Bien sûr les auteurs ont pris garde de nous avertir en introduction :

« Ce guide a d'abord été conçu comme document de travail (...) C'est d'abord et avant tout un outil de formation. À ce titre, il risque de décevoir les théoriciens. (p. vii) »

Mais, il est possible qu'il déçoive aussi certains praticiens qui auraient souhaité davantage de substance, si ce n'est dans le texte, du moins en annexe, où des références bibliographiques complémentaires auraient pu répondre à certaines questions. Il est vrai, par ailleurs, que le guide élaboré par Breton, Fleury et Lord est quasi, sinon, unique en son genre au Québec.

**Danielle Malette**

Bibliothèque des Sciences de l'Éducation  
Université du Québec

---

***Des actions culturelles pour aujourd'hui : Programme d'action du ministère des Affaires culturelles. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1983. 69 p.***

***Rapport de la consultation du ministre des Affaires culturelles du Québec. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1982. 441 p.***

***Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et services, 1982. 392 p.***

---

Bien que relevant de genres foncièrement différents et, pour cette raison, difficilement comparables, ces trois publications officielles, dont la proximité de parution ne résulte sans doute pas d'une pure coïncidence, ont pour thème commun la politique gouvernementale dite « culturelle » : il paraît donc indiqué de les présenter ici d'un seul tenant. *Présenter* est d'ailleurs le mot qui s'impose, car on comprendra aisément qu'il est impossible de résumer adéquatement, dans les quelques lignes qui suivent, cette documentation de près de mille pages et surtout d'en faire une critique qui lui rende pleinement justice.

Le Rapport du *Comité d'étude de la politique culturelle fédérale*, comité créé par le ministre fédéral des Communications, Francis Fox, en août 1980, et coprésidé par MM. Louis Applebaum et Jacques Hébert, porte un titre qui prête à confusion. Car quelle est donc cette culture, objet de politique, dont on traite dans cet ouvrage ? Le lecteur quelque peu attentif aura vite fait de constater que, tout au